



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{eme}
Nom de site	2_VAN_LOO_75016	Numéro	75116_043_05
Adresse du site	2, rue Van Loo	Hauteur	R+8 (26,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G (700, 900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/04/2017
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/04/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/06/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G)
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 250° et 350°.
Puissance des antennes	20 Watts (900MHz, 2100MHz) et 40 Watts (700, 1800MHz et 2600MHz)
Tilts (degrés)	-6° (700 et 900MHz) et -4° (1800, 2100 et 2600MHz)

Incidence visuelle

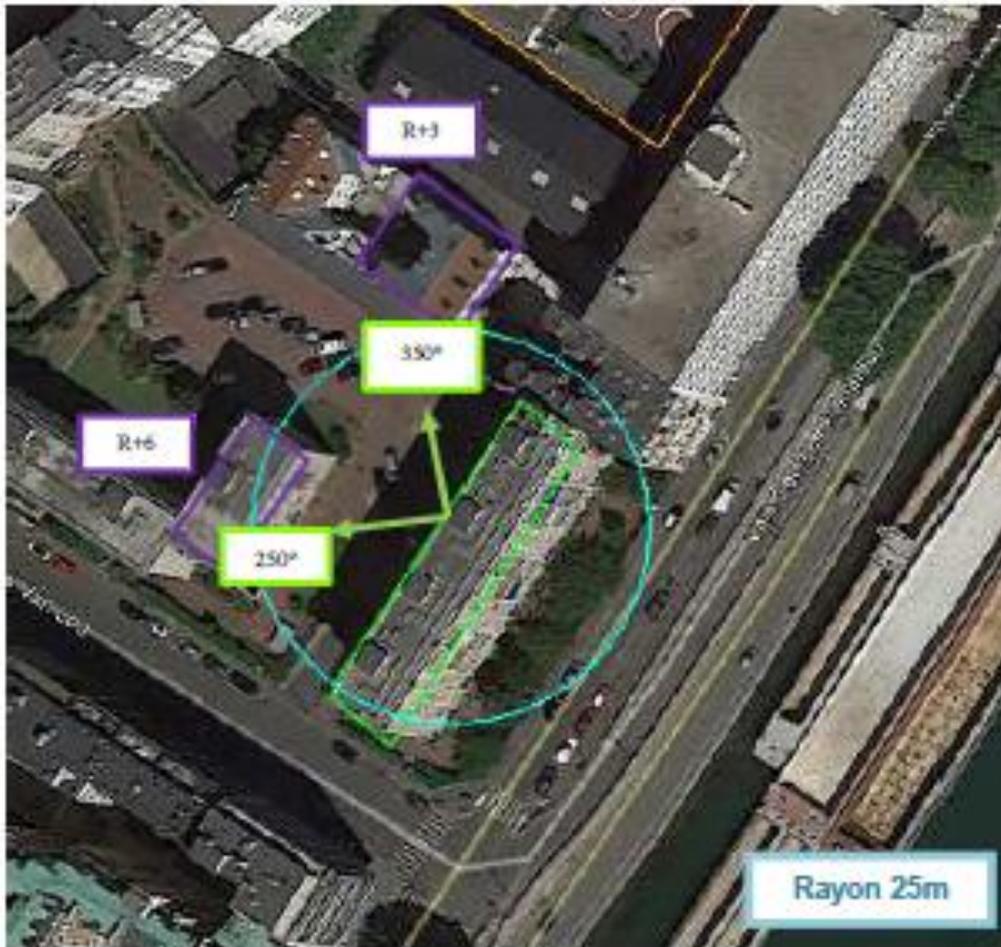
Intégration de l'antenne	Seule la toiture est modifiée. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 9002. Celles-ci sont placées en retrait de la façade sur rue, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	30,00 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			



Carte du site au regard des établissements particuliers et des hauteurs d'immeubles autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte



Nom	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Distance	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m et sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence de la fréquence correspondante dans le décret 2002-775 <small>Cf. guide DR 05 de l'ANFR (processus d'utilisation optimale des sites radioélectriques)</small>
Ecole maternelle publique avenue de Versailles	141 avenue de Versailles 75016 Paris	non	63 m	2 V/m soit 5,55% *

- * Remarque : La valeur indiquée en pourcentage est surévaluée par rapport au pourcentage réel de la valeur limite réglementaire applicable car le calcul de pourcentage est réalisé de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence la plus basse parmi les fréquences déployées. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée par 36 V/m

L'estimation est conforme au seuil de la Charte 2017

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat projeté :





Vue des Azimuts

Azimut 250 ° :



Azimut 350 ° :

